

Posté par: lettres types

Publiée le : 30/11/2007 17:02:41

Lettre recommandée avec avis de réception ou lettre remise en main propre contre décharge
Monsieur (ou Madame), Nous, copropriétaires de l'immeuble situé à (adresse), réunissant
(nombre de tantièmes), vous prions de convoquer, conformément aux dispositions de l'article
8, alinéa 1, du décret du 17 mars 1967, une assemblée générale. Nous souhaitons
discuter sur l'ordre du jour suivant : (énumérer les questions). Veuillez croire, Monsieur
(ou Madame),Signature

Demande de convocation d'une assemblée générale de copropriétaires